



Martin Malvy,  
Président  
de Région

“Un budget de mise en œuvre du Contrat de projets.”

Le fait régional gagne du terrain. La Région de 2008 ne ressemble plus à celle de 1998. Ses politiques sont reconnues. Son espace s'est élargi. 2008 est un budget de mise en œuvre du contrat de projets et des schémas qui ont été votés par l'assemblée régionale, sur lesquels beaucoup d'entre vous se sont investis. Il est plus que jamais marqué par les effets des désengagements de l'Etat. Les transferts de charges mal compensés représentent 32 millions d'euros de surcoûts depuis 2005. De plus en plus sollicités, nous touchons aux limites de nos capacités budgétaires. Deux problèmes majeurs persistent. Ils touchent à la clarification des compétences, c'est à dire à la réforme de l'Etat et à l'inadéquation des moyens, c'est à dire à l'indispensable réforme fiscale.

## Budget 2008 : 1,2 milliard d'euros pour les Midi-Pyrénéens



Avec 505 millions d'euros, dont 245 pour les lycées, la formation et l'enseignement représentent près de la moitié du budget régional. La Région mobilise plus de 380 millions pour les

transports collectifs et les infrastructures, 106 pour l'économie et pour l'emploi. Si les dépenses en personnel augmentent, c'est en raison de l'intégration à la Région de quelque

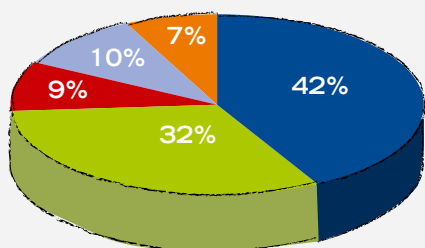
3100 personnels non enseignants des lycées. Enfin, les dépenses de l'institution connaissent une hausse conjoncturelle avec la nouvelle extension de l'Hôtel de Région.

### Deux nouveaux lycées à la prochaine rentrée

Le lycée Galliéni, reconstruit après l'explosion d'AZF, est le plus important de Midi-Pyrénées consacré aux métiers de l'automobile. Il accueillera plus de 1400 élèves (coût : 74 M€). Le lycée de Fonsorbes (31) est un lycée d'enseignement général qui répond aux besoins démographiques du secteur. Il accueillera un peu plus de 500 élèves (coût : 14 M€). Ces deux lycées porteront à 9 le nombre de d'établissements construits par la Région en 10 ans.



# Le budget 2008 en



- Education-Formation
- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Personnel
- Autres dépenses de l'institution



## Education - Formation : 505,4 M€

### 1 Lycées en travaux

La Région, seule responsable des bâtiments des lycées, fera pour 156 M€ de travaux pour construire, rénover, sécuriser les établissements de nos enfants et les équiper (dont 25 852 ordinateurs !). À noter : à la prochaine rentrée, l'ouverture du nouveau lycée de Fonsorbes (31) et du lycée Gallieni reconstruit et agrandi à Toulouse.

### 2 Les travaux de l'UFR langue de l'Université du Mirail

Les 1<sup>ères</sup> réalisations du contrat de Projets État-Région 2007-2013 concerneront ce chantier de 22 M€ et la construction/réhabilitation de logements pour étudiants (2 M€).

### 3 La généralisation du «cartable numérique»

Expérimentés avec succès dans 8 lycées, les «environnements numériques de travail» sont un prolongement «en ligne» de l'établissement scolaire, sorte d'Intranet entre les enseignants, les élèves et les familles. Leur extension progressive à tous les lycées coûtera 3,9 M€ à la Région en 2008.

### 4 Trousse à outils : + 5%

Les barèmes de la Bourse régionale de 1<sup>er</sup> équipement, destinée aux élèves de l'enseignement professionnel et technologique, sont revalorisés de 5 %. Le chèque-lecture gratuit - 50 à 100 € d'aides pour l'achat des livres scolaires - est également reconduit.

### 5 L'AFPA rejoint la Région

L'Association pour la formation professionnelle des adultes sera confiée à la Région à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. En 2008, celle-ci s'y prépare en réorganisant les formations. Un point d'appui essentiel pour les 52 000 formations financées par la Région chaque année.

## Actions transversales

### 6 Handicapés : 4 initiatives

2,5 M€ seront consacrés à l'accessibilité des TER aux personnes à mobilité réduite (30 premiers trains mis aux normes) ; une étude d'ensemble de l'accessibilité des lycées sera menée, pour achever les travaux nécessaires ; une action spécifique pour l'accès des personnes handicapées au tourisme de qualité ; un fonds de 100 000 € est créé pour aider les clubs sportifs à acheter des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

## Aménagement du territoire

### 7 Le lancement du «Plan rail»

90 M€ sont inscrits pour les premiers chantiers importants de régénération du réseau ferroviaire de Midi-Pyrénées. La Région a initié ce programme exceptionnel de 820 M€ dont elle financera 500 M€.

### 8 Le déploiement de la carte PASTEL

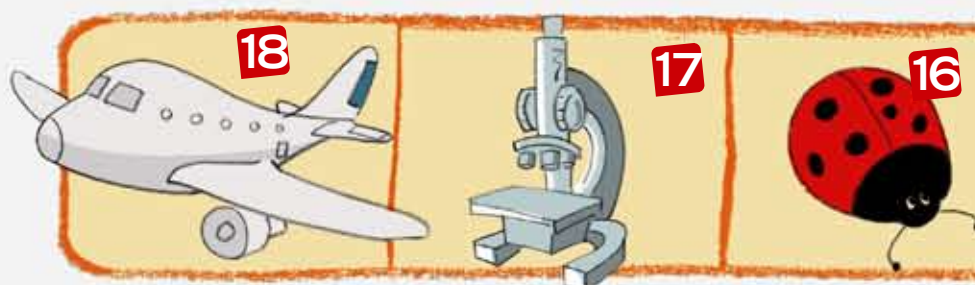
ce titre de transport unique permettra progressivement d'utiliser les trains et autocars régionaux quel que soit l'abonnement utilisé ou la ligne empruntée. Après l'expérimentation en cours, la généralisation de la carte PASTEL débutera à l'automne 2008 pour s'achever en 2010. Durant cette période, la Région souhaite finaliser les accords de réciprocité avec les autres autorités organisatrices, au premier rang desquelles Tisséo et le métro toulousain.

### 9 Un nouvel élan pour le développement durable

La Région financera début 2008 le 10 000<sup>e</sup> chauffe-eau solaire installé en Midi-Pyrénées ; elle accompagnera de nouvelles réalisations de réseaux de chaleur-bois qui s'ajouteront aux quinze réseaux déjà en place ; un nouvel appel à projets «bâtiments économes» renforcera le soutien régional au développement de cette nouvelle filière qui doit concilier construction de logements et respect de l'environnement.

### 10 Pour les territoires, une nouvelle génération de conventions...

...sera mise en place pour les Agglomérations, Pays, Parcs naturels régionaux et Pôles touristiques. La Région insistera sur le développement durable, l'utilisation des énergies renouvelables dans chaque convention ainsi que sur l'accessibilité pour les personnes handicapées.



# 18 étapes



aire : 380,4 M€

## 11 «Région ch. méd. de campagne»

Pour les zones sous-médicalisées, 1,15 M€ permettra de développer des Maisons de santé, de financer l'installation de médecins, des stages d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle et d'indemniser la formation des médecins maîtres de stage.

## 12 7% de plus pour la Culture

Le budget culture aura doublé en 7 ans. La nouvelle politique du patrimoine bénéficiera de 50 % de crédits en plus, notamment pour lancer la numérisation du patrimoine de Midi-Pyrénées. De plus, la Région mettra en application son «schéma régional d'illustration et de promotion de la langue occitane».

## 13 Un Chèque-sport régional

Une licence dans un club de sport pèse lourd dans le budget d'une famille. La Région créera en 2008 un chèque-sport pour les lycéens et apprentis qui en feront la demande et dont les familles sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

## Actions transversales

### 14 Solidarité internationale

Parmi les actions de coopération internationale, on notera en 2008 l'aide à la réhabilitation du lycée Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal, la nouvelle coopération avec la Palestine (aide au développement et accueil d'étudiants), le soutien à la Chambre régionale de commerce franco-israélienne.

## Développement économique : 106,3 M€

### 15 Les contrats d'appui pour les entreprises

impliquent l'accès à l'aide régionale aux investisseurs. 200 entreprises ont contractualisé avec la Région depuis le lancement de cette nouvelle politique économique, en mai dernier. Le tissu économique régional bénéficiera par ailleurs de la création d'International Midi-Pyrénées et de Midi-Pyrénées Croissance qui répondent désormais aux besoins en capital-risque des PME.

### 16 Un plan Bio régional

Doublement des aides à l'agriculture bio (1,4 M€ par an) avec, en amont, l'aide à la certification, le soutien aux réseaux d'animation, et en aval, le panotage des exploitations et la création d'un site Internet de référence pour guider les consommateurs.

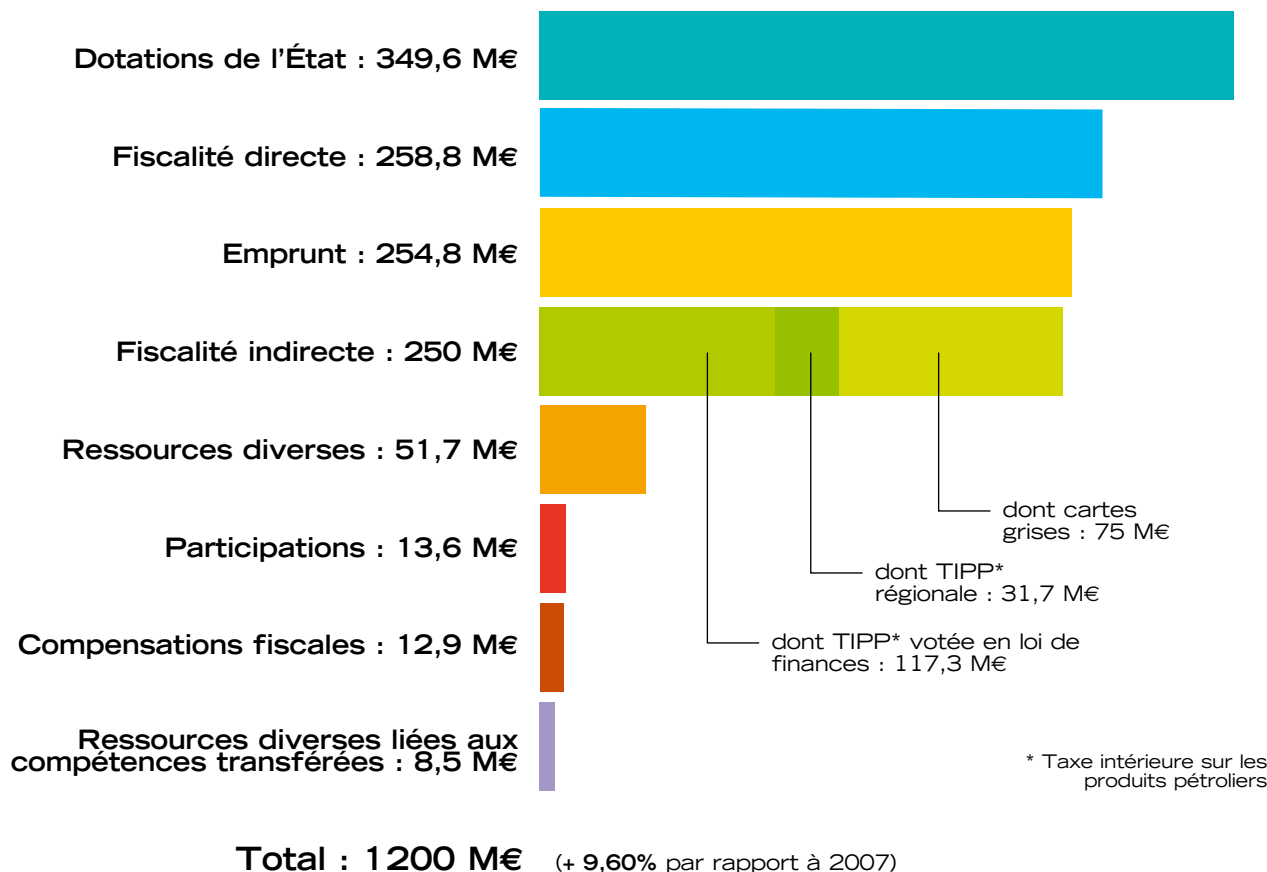
### 17 Trois fois plus pour la recherche

35,7 M€ : le budget recherche a été multiplié par 3 depuis 2004. Pour innover, innover et encore innover.

### 18 Les composites décollent

L'avenir de l'aéronautique, ce sont les composites : des matériaux légers et de haute technologie pour les avions du futur. La Région, avec l'État, a initié un Plan composite de 250 M€ mis en œuvre dès 2008.

# Les recettes



## Les recettes de la Région augmentent, ses marges de manœuvre diminuent.

Le produit de la taxe professionnelle est amputé pour la deuxième année consécutive de plus de 10 M€, en raison d'un plafonnement à 3,5% de la valeur ajoutée. La Région a reconduit le tarif des cartes grises tel qu'il a été voté en 2005, soit un montant inférieur de 10% à celui de la moyenne des Régions. La hausse des recettes régionales s'explique par un recours prévisible à l'emprunt plus élevé qu'en 2007. Elle s'explique

que surtout par la montée en puissance de la TIPP au sein de ces ressources, censée compenser les transferts de charges. Le principal fait marquant de la loi de finances 2008 pour les collectivités locales, est l'abandon par le gouvernement du «pacte de croissance». Les dotations de l'Etat ne sont plus indexées sur la croissance du PIB mais sur les prix, ce qui implique un net manque à gagner pour la Région.



## «Une hausse très modérée de la fiscalité»

**Marie-Lou Marcel**, présidente de la Commission des Finances

«La Région a volontairement limité la hausse des taux de fiscalité directe à 2,5%, soit une progression inférieure à l'inflation de près d'un point sur les deux dernières années. Je rappelle que cette hausse s'applique sur une part minime

de la fiscalité locale. La Région ne perçoit qu'environ 8% du total des impôts locaux et seuls les propriétaires, avec la taxe foncière, financent directement le budget régional. Les locataires ne paient pas d'impôts à la Région.»

### La lettre de Midi-Pyrénées - Mars 2008

Directeur de la publication : Martin Malvy,  
Président de la Région Midi-Pyrénées.  
Directrice de la communication : Marie-Christine de Zeeuw.  
Responsable du service presse et publications : Thierry Charmasson.  
Responsable des publications : Leïla Halhouli. Rédaction : Isabelle d'Arailh.  
Conception : Latgé associés. Réalisation : Studio Oui Oui.  
Photo : O. Schwartz (portrait de une). ISSN (en cours).  
Dépôt légal : Hôtel de Région - 22, bd Maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 9  
midipypress@cr-mip.fr  
Impression : Delort.